

Continuité et ruptures dans l'expression narrative des historiens latins

Dominique LONGRÉE
LASLA – Université de Liège et FUSL (Bruxelles)

Sylvie MELLETT
BCL, Université Nice Sophia-Antipolis, CNRS, MSH de Nice

1. Introduction de la problématique

Dans son ouvrage *L'expression narrative chez les historiens latins, Histoire d'un style*, publié en 1969, J.-P. Chausserie-Laprée étudie un échantillonnage de textes historiques et montre notamment comment la structure des phrases narratives a évolué dans le cadre de ce qu'il appelle le « récit soutenu » : chez César et ses continuateurs, la phrase narrative débute le plus souvent par une suite de compléments divers (ablatifs absolus, épithètes détachées, propositions temporelles, etc.) précisant les circonstances du procès décrit dans la proposition principale qui clôture la phrase ; en d'autres termes, les propositions principales, dont la suite constitue la trame événementielle du récit, sont précédées par une série de circonstanciés qui fournissent l'arrière-plan de la narration et précisent les conditions de sa progression, cadrent spatialement et temporellement les procès qui sont sous leur portée, prennent en charge un certain nombre de relations logiques (en particulier explicatives). Cette structure narrative, que J.P. Chausserie-Laprée qualifie de « phrase narrative type », va progressivement céder la place à d'autres structures, principalement à la « phrase à rallonge » où, au terme d'un ensemble phrastique qui semble cohérent et complet, apparaissent divers éléments circonstanciés inattendus qui viennent préciser *a posteriori* des circonstances de l'action : cette structure de phrase est caractéristique de la technique d'écriture de Tacite¹.

Cette description, bien étayée par une analyse minutieuse de chacun des textes étudiés et qui a connu un succès certain, repose néanmoins sur quelques postulats qui méritent un examen plus approfondi et une réévaluation à l'aune des nouvelles méthodes d'analyse textuelle qui se sont développées sur le terrain de la linguistique de corpus.

Tout d'abord, le titre même de l'ouvrage de Chausserie-Laprée semble entretenir une confusion entre le style (qui, selon nous, est un trait personnel propre à un écrivain), l'expression (en l'occurrence narrative – véritable objet d'étude de Chausserie-Laprée –, qui caractérise un mode énonciatif et

¹ A cet égard, on consultera D. LONGRÉE, 1991, 1996a, 1996b, 1998.

contribue à définir le genre, sans en être cependant l'unique facteur²), et le genre lui-même (qui repose sur une véritable sémiologie textuelle associant des critères au plan du signifiant et au plan du signifié³).

Par ailleurs, la thèse présuppose une forte unité du genre historique : Chausserie-Laprée part du principe que commentaires, monographies et annales relèvent d'un même genre ; il ne s'interroge pas sur l'éventuelle existence de différents sous-genres et ses analyses ne différencient pas, par exemple, les modes d'expression annalistiques de ceux du commentaire. La variation est donc interprétée exclusivement en termes chronologiques. Chausserie-Laprée conclut alors à une évolution linéaire qui aboutit cependant à une opposition nette entre deux écritures, situées aux deux pôles extrêmes de l'évolution, celle de César d'une part, celle de Tacite d'autre part ; au vu de cette opposition forte, et plus globalement des contrastes importants existant, par exemple, entre d'une part l'écriture de César et de ses continuateurs et, d'autre part, celles de Salluste et de Tite-Live, on peut légitimement se demander si finalement, ce qui caractérise au premier chef cette évolution, c'est bien sa linéarité ou, au contraire, une succession de ruptures particulièrement marquées.

Notre objectif est ici de proposer un réexamen de ces éléments problématiques dans le cadre méthodologique de l'analyse des données textuelles, afin de donner une image plus précise de la dialectique entre continuité et rupture dans les formes d'écriture qui caractérisent le genre historique latin par delà la variation de ses différentes composantes sous-génériques.

2. Un corpus à élargir

Le développement des corpus informatisés, de leur exploration automatique et de leur traitement quantitatif a rendu possible l'exploitation de données textuelles beaucoup plus importantes que celles utilisées par Chausserie-Laprée ; par ailleurs, la nécessaire rigueur des méthodes dont le développement a été imposé par ces nouvelles masses de données a suscité de nombreuses études réflexives sur la cohérence des corpus, l'équilibre de leurs parties, la représentativité des textes qui les constituent. Ces deux facteurs, largement liés aux évolutions technologiques, ont convergé vers un

² RASTIER (2001) précise que ce qui différencie le type de texte du genre est justement que les types de textes sont des classes qui ne reposent que sur un seul critère, alors que le genre est défini par « la cohésion d'un faisceau de critères ».

³ « Un genre définit précisément un rapport normé entre signifiant et signifié au palier textuel » (RASTIER 2001).

équilibre – toujours fragile – entre facilité pour le recueil des textes et exigence pour la constitution du corpus.

Appliqués aux historiens latins, ces principes conduisent à envisager un élargissement du corpus d'étude. La sélection faite par Chausserie-Laprée constitue un échantillonnage trop restreint et quasi pointilliste : elle n'est pas assez couvrante⁴. En particulier, on notera que, contrairement à ce que son étude pourrait suggérer, Tacite n'est pas un point d'aboutissement imposé et que l'on peut aller au-delà, notamment en intégrant au corpus l'œuvre de Suétone. Or on a pu montrer⁵ que l'expression narrative de celui-ci se rapproche par certains traits de celle de César ; si bien que, d'un certain point de vue, l'évolution chronologique de cette expression opère un retour en arrière et perd de sa linéarité : s'arrêter à Tacite introduit donc un biais.

Intégrer Suétone a par ailleurs l'avantage d'ouvrir plus largement le corpus aux biographies. Comme on l'a déjà souligné, la question du sous-genre n'est pas prise en compte par Chausserie-Laprée ; elle n'est même pas problématisée. Mais puisque sont mêlés dans son travail commentaires, annales, monographies, pourquoi ne pas y associer aussi des biographies ? La tradition reconnaît Cornelius Nepos ou Suétone comme historiens : leurs œuvres participent tout autant du genre historique que les monographies de Salluste. Certes, elles peuvent offrir des particularités d'écriture⁶, mais on ne saurait pour autant les exclure et refuser de prendre en considération leur apport à l'expression narrative dans la littérature historique latine.

⁴ Ainsi, par exemple, pour la « phrase à rallonge » (CHAUSERIE-LAPRÉE, 1969 : 291-292 ; 316-318, 325-327), ont été dépouillés l'ensemble de la *Guerre des Gaules*, de la *Guerre Civile*, de la *Conjuration de Catilina*, de la *Guerre de Jugurtha* et les *Vies I à XXIII* de Cornelius Nepos. En revanche, aucun continuateur de César n'a été pris en compte et seuls ont été dépouillés les livres I-V, XXI-XXII, XXIV, XXVII, XXIX, XXX-XXXVI de Tite-Live. Pour Quinte-Curce et Tacite, le corpus est particulièrement réduit : seul le livre VII de l'*Histoire d'Alexandre le Grand*, le livre II des *Histoires* et le premier livre des *Annales*. Suétone est totalement ignoré. Le corpus diffère par ailleurs d'un phénomène étudié à l'autre : ainsi, pour les clichés de liaison (106), Tite-Live est intégralement dépouillé, les continuateurs de César s'ajoutent au corpus (sauf la *Guerre d'Espagne*), de même que Justin, mais Quinte-Curce disparaît et chez Tacite, il ne s'agit que de « sondages » selon une méthode non précisée. Pour les trois éléments de base constitutifs de la phrase narrative, « participe conjoint », Ablatifs absolus et « conjonctives », le corpus se réduit à *Gall. VII, Jug.*, Tite-Live XXXVII. On comprend fort bien qu'un dépouillement manuel de l'ensemble du corpus historique était difficilement envisageable, que les dépouillements effectués représentaient déjà un travail considérable et que tous les phénomènes étudiés n'étaient pas représentés avec la même fréquence dans le corpus, ce qui pouvait amener à considérer des échantillonnages différents pour y trouver au moins un exemple chez chaque auteur considéré. Mais les disparates entre les corpus traités rendent difficile, sinon impossible, tout traitement statistique des données recueillies.

⁵ LONGREE, LUONG et MELLET 2006 ; LONGREE et MELLET 2007.

⁶ LONGREE, LUONG et MELLET 2006 ; LONGREE et MELLET 2007.

Nous proposons donc d'utiliser un corpus large, exploitant toutes les ressources de la base de données du LASLA⁷. Cette base de données textuelles a l'avantage d'offrir des textes lemmatisés et étiquetés ; mais, malheureusement, elle est encore incomplète : elle ne contient à ce jour ni l'œuvre de Tite-Live, ni celle de Cornélius Nepos (toutes deux en cours d'analyse) et ne reprend pour l'instant que partiellement celle de Suétone, ce qui ne nous permettra pas d'échapper nous-mêmes totalement au reproche que nous formulons à l'égard de Chausserie-Laprée. Et pourtant, avec 46 textes exhaustifs, elle nous offre une couverture un peu plus large de la production historique latine et enrichit sensiblement l'échantillonnage initial. Ce nouveau corpus d'étude comprendra donc : *de Bello Gallico* (Gall)⁸ 1-7 ; *de Bello Ciuili* (Civ) 1-3 ; *de Bello Gallico* (Gall) 8 ; *de Bello Africano* (Afri) ; *de Bello Alexandrino* (Alex) ; *de Bello Hispaniensi* (Hisp) ; *Catilina* (Cat) ; *Iugurtha* (Jug) ; *Historiae Alexandri Magni* (QC) 3-10 ; *Dialogus de Oratoribus* (Or) ; *Agricola* (Agri) ; *Germania* (Germ) ; *Historiae* (hist) 1-4 ; *Annales* (ann) 1-6 et 12-15 ; *Augustus* (Augu) ; *Tiberius* (Tib) ; *Galba* (Galba) ; *Otho* (Othon) ; *Vitellius* (Vitel) ; *Vespasianus* (Vespa) ; *Titus* (Titus) ; *Domitianus* (Domi). C'est dans cet ensemble de textes que nous allons reprendre l'examen des structures phrastiques et de leur évolution.

3. Les paramètres d'analyse

Commençons par préciser le type de constructions phrastiques que nous allons prendre en considération.

Une lecture attentive des textes montre que les éléments constitutifs du groupe circonstanciel initial de la « phrase narrative-type » ou du groupe en rallonge de phrase sont les mêmes et forment des motifs lexico-syntaxiques récurrents caractéristiques, intégrant des propositions temporelles et explicatives, conjonctives ou participiales. On relève notamment la récurrence de deux ablatifs absolus coordonnés, la récurrence des séquences /ablatif absolu + *cum* suivi du subjonctif/, /ablatif absolu + relative/, /ablatif absolu + temporelle/, ainsi que des séries de deux ou trois temporelles successives.

On peut illustrer cette récurrence par les exemples suivants :
- /ablatif absolu + relative/ et /ablatif absolu + *cum* suivi du subjonctif/
avant la proposition principale :

⁷ <http://www.cipl.ulg.ac.be/Lasla/>

⁸ Nous donnons entre parenthèses les abréviations utilisées dans notre base de données. Pour le reste, nous utilisons les abréviations du ThLL.

Item alia in parte diuersae duae legiones, XI. et VIII., **profligatis Viromanduis, quibuscum erant congressae**, ex loco superiore in ipsis fluminis ripis proeliabantur. At **totis fere castris a fronte et a sinistra parte nudatis, cum in dextro cornu legio XII. et non magno ab ea interuallo VII. constitisset**, omnes Neruii confertissimo agmine duce Boduognato, qui summam imperii tenebat, ad eum locum contenderunt (Caes., *Gall.*, II, 23).

- /ablatif absolu + *cum* suivi du subjonctif/ avant la proposition principale :

Claudio Nerone L. Antistio consulibus cum in acta principum iurarent magistratus, in sua acta collegam Antistium iurare prohibuit (Tac., *ann.*, XIII, 11).

- /ablatif absolu + relative/ avant la proposition principale :

forte illis diebus Caesar **inspecto ornatu, quo principum coniuges ac parentes effulserant**, deligit uestem et gemmas misitque donum matri, nulla parsimonia, cum praecipua et cupita aliis prior deferret (Tac., *ann.*, XIII, 13).

- /ablatif absolu + *cum* suivi du subjonctif/ après la proposition principale :

...munia senatus magistratum legum in se trahere, **nullo aduersante, cum ferocissimi per acies aut proscriptione cecidissent...** (Tac., *ann.*, I, 2).

- /ablatif absolu + relative/ après la proposition principale :

post magnitudine onerum urgente finem aut modum orabant, **adnitente principe, qui Thraecio Bosporanoque bello recens fessos iuuandosque rettulit** (Tac., *ann.*, XII, 63).

Comme on le voit, dans la « phrase narrative type », les éléments circonstanciels que nous venons d'énumérer posent le *cadre* du procès principal ; nous appellerons donc désormais ce type de phrases les « phrases à motifs cadratifs »⁹ pour les opposer aux « phrases à rallonge » dans lesquelles la même liste de circonstants fournit les éléments circonstanciels qui viennent s'ajouter à une phrase qui paraissait terminée.

La construction dite de l'épithète détachée contribue fortement, elle aussi, à caractériser l'écriture de certains historiens et, comme les constructions précédentes, on la retrouve aussi bien comme « cadratif » que comme « rallonge ».

Multis de causis Caesar **maiolem Galliae motum expectans** per Marcum Silanum, Gaium Antistium Reginum, Titum Sextium legatos dilectum habere instituit (Caes., *Gall.*, VI, 1).

⁹ Nous empruntons à Michel Charolles cette terminologie en la détournant légèrement de sa définition stricte : CHAROLLES M. et PERY-WOODLEY M.-P. 2005 ; CHAROLLES M. et VIGIER D. 2005.

Vbiis imperat ut pecora deducant suaque omnia ex agris in oppida conferant, **sperans barbaros atque imperitos homines inopia cibariorum adductos ad iniquam pugnandi condicionem posse deduci** (Caes., *Gall.*, VI, 10).

...et tunc relictis hibernis **non fossam neque uallum sibi, sed corpora et arma in hostem data clamitans**, duxit legiones quasi proelio certaturus (Tac., *ann.*, XV, 10).

Nec multo post omnia in praesens Achaia (causae in incerto fuere) urbem reuisit, **provincias Orientis, maxime Aegyptum, secretis imaginationibus agitans** (Tac., *ann.*, XV, 36).

Malheureusement, n'étant pas codée comme telle dans les fichiers du LASLA, l'épithète détachée ne peut être ni détectée ni dénombrée automatiquement. Nous n'avons donc pas pu la prendre en compte dans notre étude.

En revanche, nous avons réalisé plusieurs tests sur la distribution des propositions circonstancielle dans notre corpus : nous avons successivement travaillé sur l'ensemble des subordinées temporelles, puis sur le seul couple ablatif absolu (avec ou sans participe exprimé) et subordinée en *cum* + subjonctif. C'est ce dernier couple de paramètres que, dans un souci de concision, nous avons retenu pour cet article ; mais les tests sur les subordinées temporelles ont donné des résultats tout à fait comparables. Et si nous n'avons sélectionné ici que deux formes de circonstanciels, nous avons en revanche choisi de relever leurs diverses combinaisons accumulatives qui forment des motifs plus ou moins lourds.

Plus précisément, les motifs syntaxiques dont on suivra l'évolution au sein du corpus sont les suivants (D symbolise le début de phrase, F la fin de phrase ; p symbolise la proposition principale ; E symbolise une proposition circonstancielle pertinente pour notre propos, à savoir un *cum* + subjonctif ou un ablatif absolu, enfin x symbolise toute autre forme de subordinée) :

- pour les cadratifs :

DEx, DEp, DEEx, DEEp, DxEp, DxEE, DExE, DEEEEx, DEEEp, DxEEE, DxEE, DxEEE

- pour les rallonges :

pExEF, pxEEF, pEEF, EEEF, pExF, pEF

Ce qui nous fait un total de 18 motifs, 12 « cadratifs » et 6 « de rallonge », à observer dans les 46 textes du corpus.

4. Une évolution moins linéaire qu'il n'y paraît.

Pour évaluer la distribution de ces motifs dans les différents textes du corpus, nous les avons d'abord dénombrés. Puis nous avons appliqué une

méthode de classification des textes (l’Analyse factorielle des correspondances – désormais AFC¹⁰) en fonction de leur emploi de ces motifs : plus deux textes utilisent dans des proportions comparables chacun des motifs pris en compte, plus ils sont déclarés proches l’un de l’autre – et inversement. Ces proximités et éloignements sont ensuite représentés au moyen d’un graphique qui projette ces distances sur un plan comme sur une carte géographique. Les groupements de points qui représentent les textes sur le plan manifestent la proximité de comportement de ceux-ci face à l’emploi des structures phrastiques. En outre, l’opposition entre la partie droite et la partie gauche du graphique visualise le paramètre fondamental qui oppose deux grands groupes textuels (premier facteur d’analyse de l’AFC) et que le linguiste doit interpréter. L’opposition entre le haut et le bas livre pour sa part à l’analyste le deuxième facteur qui a déterminé l’organisation du graphique. Dans le cas présent, ces deux facteurs couvrent seulement 48% de l’information contenue dans les données initiales. Il convient donc de construire une seconde projection faisant apparaître aussi le troisième facteur d’analyse (9% d’information supplémentaire).

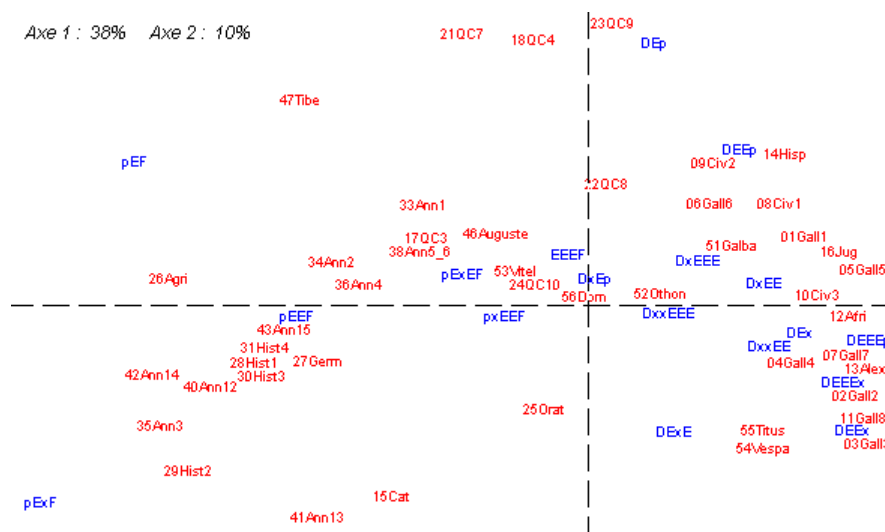


Figure 1. AFC des 46 textes du corpus en fonction de leur emploi des 18 motifs phrastiques sélectionnés : facteurs 1 et 2

¹⁰ Pour plus de détails sur les méthodes statistiques utilisées dans cet article, on consultera ÉVRARD et MELLETT 1998.

Enfin, la prise en compte du troisième facteur (axe vertical de la figure 2) permet de voir le rapprochement significatif de l'*Agricola* avec deux des *Vies* de Suétone (en haut de l'axe vertical), suggérant l'impact du sous-genre biographique en lien, semble-t-il, avec l'emploi de rallonges plus courtes (motif pEF) que dans le reste de l'œuvre taciteenne¹¹. Parallèlement, dans le corpus d'inspiration césarienne, la *Guerre d'Espagne* (*Hisp*) a des cadratifs assez courts (motif DEp, dans le quart inférieur droit), alors que le livre 8 de la *Guerre des Gaules* (*Gall8*) en a de plus longs et plus complexes (motifs DExE et DEEx dans le quart supérieur gauche). L'opposition constante entre le *Catilina* et le *Jugurtha* de Salluste se confirme.

Ces résultats amènent à réviser l'image quelque peu simplificatrice d'une évolution linéaire qui, par paliers successifs, aboutirait à deux types narratifs fortement contrastés ; en réalité, l'évolution est plus saccadée que ne le laisse imaginer le travail de Chausserie-Laprée, chaque écrivain étant susceptible de recourir à des modes d'expression relativement variés, même si – à l'évidence – les ouvrages de chacun d'eux contribuent à former un regroupement cohérent au premier niveau de l'AFC (à l'exception néanmoins de Salluste).

5. De nombreux éléments de continuité

Un deuxième point à vérifier et peut-être à tempérer dans les conclusions de Chausserie-Laprée est l'idée d'une rupture radicale entre les deux pôles extrêmes de l'expression narrative, celle par « phrases-type » et celle par « phrases à rallonge ».

Car, sous les variations, dont nous venons de voir qu'elles pouvaient chamarrer l'œuvre d'un seul et même écrivain, il existe en fait de nombreux éléments de continuité qui, eux, traversent les siècles, transcendent les variations sous-génériques et fondent la stabilité de l'expression narrative des historiens latins.

Le fait même de pouvoir dénombrer, dans chaque texte du corpus, les motifs syntaxiques ci-dessus en quantité suffisante pour effectuer les calculs statistiques précédents prouve la pertinence de leur récurrence à travers toute la production historique latine.

Plus précisément, on observe une relative stabilité du rapport global entre les phrases à motifs (cadratifs ou à rallonge, indifféremment) et les

¹¹ Sur ce point précis extrêmement important pour la détermination des sous-genres, voir LONGREE, LUONG et MELLET 2006.

phrases sans motifs¹². Le rapport du nombre total d'occurrences de ces motifs rapportés au nombre total des prédicats des propositions principales varie de 1 pour 10 à 3 pour 10. Toutefois, des proportions supérieures à 2 pour 10 s'observent seulement dans 7 textes du corpus césarien (*Gall.* 2, 3, 4, 7 et 8 ; *Bell. Afri.*, *Bell. Alex.*) ; des proportions inférieures à 1 pour 10 dans 5 textes (*Catil.*, *Iug.*, *CURT* 4 et 7 ; *ann.* 15). La fourchette de variation reste donc pour la plupart des textes relativement limitée.

Pour évaluer l'importance et la significativité des variations observées dans ces pourcentages, on peut en calculer l'écart réduit (c'est-à-dire l'écart entre le nombre de motifs observés dans un texte et le nombre qu'on attendrait si leur distribution était aléatoire et homogène, rapporté à la taille du texte et à sa part dans l'ensemble du corpus). Un écart réduit compris entre les valeurs -2 et +2 est réputé non significatif. Voici donc les résultats de ce calcul appliqué à un échantillon représentatif de notre corpus¹³ :

8,57	Gal8
5,62	Gal4
2,36	Gal5
2,29	Hisp
1,67	Tib
0,31	Ann12
-0,60	Civ2
-1,23	Domi
-1,71	Agri
-1,91	Ann15
-2,27	QC09
-2,31	QC03
-2,32	Ann14
-2,37	Ann03
-3,11	QC10

Tableau 1. Ecart réduit d'un échantillon de textes représentatifs du corpus : phrases comprenant des motifs rapportées aux phrases sans motif.

¹² Nous l'avons déjà relevé précédemment (voir MELLET et LONGRÉE 2009 : 167-168) à partir de l'étude de motifs constitués non pas seulement d'ablatifs absolus et de propositions en *cum* + subjonctif, mais plus globalement de temporelles successives.

¹³ Cet échantillon comprend les 15 textes suivants : *Gall.* 4, 5, *civ.* 2, *Gall.* 8, *Bell. Hisp.*, *CURT* 3, 9, 10, *Agri.*, *ann.* 2, 12, 14, 15, *Tib.*, *Dom.*

On constate donc que seuls deux textes du corpus césarien présentent des écarts très significatifs (il s'agit d'un excédent sensible, supérieur à 2,5, de motifs cadratifs) et un livre de Quinte-Curce (avec un déficit faiblement significatif) : à ces exceptions près, la proportion de phrases à motifs semble être une caractéristique relativement stable de l'écriture narrative des historiens latins. Et, une fois de plus, l'ordre décroissant de cette liste ne coïncide pas avec l'ordre chronologique des œuvres (les *Vies* de Tibère et de Domitien se mélangent au corpus césarien ; les textes de Tacite et de Quinte-Curce alternent).

Par ailleurs, à côté des structures mises en évidence par Chausserie-Laprée et qui soutiennent son organisation bipolaire, on peut penser qu'il y a d'autres structures phrastiques qui, au contraire, jettent un pont entre les deux grands groupes d'historiens.

On observe tout d'abord que César comme Tacite (pour reprendre les deux parangons des deux modes d'expression narrative) utilisent l'un et l'autre des phrases qui associent un motif cadratif et un motif de rallonge, produisant ainsi ce qu'on pourrait appeler une structure mixte :

- *cum* suivi du subjonctif + principale + ablatif absolu (+ relative + relative)

Eo cum uenisset, maiores iam undique in eum locum copiae Britannorum conuenerant **summa imperii bellique administrandi communi consilio permissa Cassiuellauno**, cuius fines a maritimis ciuitatibus flumen diuidit quod appellatur Tamesis, a mari circiter milia passuum LXXX (Caes., *Gall.*, 5, 11).

- ablatif absolu + principale + ablatif absolu + relative

...post **magnitudine onerum urgente** finem aut modum orabant, **adnitente principe, qui Thraecio Bosporanoque bello recens fessos iuuandosque rettulit** (Tac., *Ann.*, XII, 63).

Cette structure mixte se rencontre aussi chez d'autres historiens, notamment Quinte-Curce et Suétone :

- ablatif absolu + principale + ablatif absolu + *cum* suivi du subjonctif

Ii, **cum tolerare non possent**, – quippe et procella subito niuem effuderat et humus rigebat gelu tum adstricta, – uestes, quas cum pecunia portabant, auro et purpura insignes induunt, **nullo prohibere auso, cum fortuna regis etiam humillimis in ipsum licentiam faceret** (CURT, III, 13).

- épithète détachée + principale + ablatif absolu

Itaque, **inops consilii**, desiluit e tribunali claudique regiam iussit, **omnibus praeter aduetos adire prohibitis** (CURT, IX, 3).

- ablatif absolu + ablatif absolu + principale + ablatif absolu + épithète détachée

Facta tandem abeundi potestate, relictis Romae uxore et filio confestim Ostiam descendit, **ne uerbo quidem cuiquam prosequentium reddito paucosque admodum in digressu exosculatus** (*Tib.*, 10).

- ablatif absolu + principale + épithète détachée + *cum* suivi du subjonctif

Sed **increbrescente rumore** quasi ad occasionem maioris spei commoraretur, tantum non aduersis tempestatibus Rhodum enauigauit, **amoenitate et salubritate insulae iam inde captus cum ad eam ab Armenia rediens appulisset** (*Tib.*, 11).

Non seulement le corpus ne se divise pas brutalement en deux groupes opposés, mais encore les structures phrastiques ne sont pas totalement dichotomiques.

D'autre part, à côté des phrases complexes caractérisées par leurs motifs syntaxiques lourds, il existe un autre type de séquences phrastiques commun à tous les historiens et qu'on retrouve régulièrement au fil du temps ; il s'agit des séquences paratactiques de propositions principales ou indépendantes présentes de César à Suétone comme le montre le tableau ci-dessous.

	parataxe de 4 principales	parataxe de 5 principales
Gal4	8	1
Gal5	19	7
Civ2	26	10
Gal8	6	3
Hisp	14	8
QC03	5	3
QC09	12	5
QC10	5	1
Agri	19	13
Ann03	6	2
Ann12	3	1
Ann14	9	5
Ann15	6	2
Tib	9	1
Augustus	31	11

Tableau 2 : nombre d'occurrences de séquences paratactiques de 4 ou 5 principales dans un échantillon de textes représentatifs du corpus :¹⁴

Ce tableau résulte du dénombrement de séries de 4 ou 5 prédicats principaux successifs (sans subordonnée intercalée), à la même forme modo-temporelle, soit à l'indicatif (présent, imparfait, parfait ou plus-que-parfait), soit à l'infinitif présent¹⁵. Pour évaluer les éventuelles continuités ou ruptures diachroniques dans l'emploi du procédé, nous avons eu recours à la méthode de l'écart réduit déjà décrite précédemment.

Parataxe de 4 principales		Parataxe de 5 principales	
4,29	Civ2	4,04	Agri
2,89	Augustus	2,42	Civ2
2,47	Agri	1,64	Hisp
2,28	Gal5	1,21	Augustus
0,90	Hisp	1,08	Gal5
0,68	Gal4	0,07	Ann14
-0,81	Gal8	-0,22	Gal8
-0,83	Ann14	-0,65	QC09
-0,85	Tib	-0,93	QC03
-1,07	QC09	-0,99	Gal4
-1,76	Ann03	-1,33	Ann03
-1,81	QC10	-1,42	Ann15
-1,92	Ann15	-1,65	QC10
-2,13	QC03	-1,72	Ann12
-2,54	Ann12	-1,77	Tib

Tableaux 3 et 4. Ecart réduit d'un échantillon de textes représentatifs du corpus : séquences paratactiques de 4 ou 5 principales rapportées au nombre total de principales

L'examen des écarts dans le tableau 3 (4 principales en parataxe) fait certes apparaître un regroupement des œuvres césariennes dans la partie

¹⁴ Nous reprenons ici l'échantillonnage utilisé précédemment à l'exception de la *Vie de Domitien* remplacée par celle d'Auguste, en raison de la trop petite taille du texte (seulement 206 principales contre 840 pour la *Vie d'Auguste*).

¹⁵ Comme nous l'avons montré dans des travaux précédents (LONGREE et LUONG, 2003 et 2005 ; LONGREE et MELLET 2007), chaque auteur privilégie certes soit un temps verbal, soit des séquences particulières de formes modo-temporelles (comme les présents chez César, l'infinitif de narration chez Salluste, etc.), mais il n'en reste pas moins que la récurrence d'une même forme dans une série paratactique est en soi un procédé commun.

supérieure (celle des excédents), mais seuls le livre 2 de la *Guerre Civile* et le livre 5 de la *Guerre des Gaules* ont un excédent significatif. Et entre eux prennent place un livre de Suétone et un livre de Tacite (en l'occurrence deux œuvres biographiques), invalidant toute hypothèse d'évolution chronologique linéaire. Le tableau 4 (5 principales en parataxe) confirme cette absence de linéarité, puisque deux œuvres d'un même auteur peuvent se retrouver aux deux extrémités du classement (de Tacite, la *Vie d'Agricola* et le 12^{ème} livre des *Annales*, mais aussi de Suétone, la *Vie d'Auguste* et celle de Tibère, et, dans une moindre mesure, de César, le livre 2 de la *Guerre civile* et le livre 4 de la *Guerre des Gaules*).

6. Conclusion

En conclusion, notre étude d'un corpus d'historiens latins élargi conforte les conclusions de Chausserie-Laprée sur l'essentiel : il y a bien une cohérence de l'expression narrative historique qui assure l'unité du genre – et ce, au-delà du *terminus ad quem* que pourrait représenter l'œuvre de Tacite. On y retrouve des structures phrastiques dont la récurrence dans la durée ne saurait être le fruit du hasard. Sur ce fond d'éléments constitutifs permanents, on peut aussi déceler une évolution dont les grandes lignes tendent à opposer deux types d'écriture maximale opposés, celle de César et celle de Tacite.

Cependant cette évolution n'est pas linéaire : elle est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. Grâce aux méthodes de l'Analyse des Données Textuelles, on a pu détecter de multiples ruptures. La plus importante est celle qui est due au sous-genre : tous les tests prouvent en effet que les commentaires, les annales, les biographies forment des ensembles différenciés et cohérents. L'épreuve est particulièrement probante pour les biographies, puisque le poids du sous-genre arrive à détacher, dans toutes les classifications, la *Vie d'Agricola* du reste de l'œuvre taciteenne pour la rapprocher des autres biographies dues à des auteurs très différents. Les ruptures peuvent aussi traverser l'œuvre d'un auteur en fonction de critères dont la détermination est moins aisée : tel est le cas pour la rupture qu'on observe régulièrement entre les modes d'expression du *Catilina* et du *Jugurtha*, ou encore, dans une moindre mesure, entre ceux des divers livres de l'œuvre césarienne. Ces ruptures ont été sous-estimées dans le travail de Chausserie-Laprée : il faudrait donc poursuivre et approfondir l'étude pour trouver le modèle susceptible de rendre compte de la tradition narrative dans toute sa complexité, laquelle allie à une continuité indéniable des moyens d'expression une recherche toujours renouvelée de combinatoires propositionnelles et phrastiques

variées. Une telle étude prendra tout son sens lorsque les bases de données disponibles intégreront enfin les œuvres de Tite-Live et de Cornelius Nepos.

Bibliographie

- BARTHELEMY J.-P. et LUONG X. 1998 : « Représenter les données textuelles par des arbres », in É. Brunet et S. Mellet (éds), *JADT 1998, Actes des 4èmes Journées Internationales d'analyse de données textuelles*, Univ. de Nice : UMR 6039, 49-70.
- CHAROLLES M. et PÉRY-WOODLEY M.-P. 2005 : « Les adverbiaux cadratifs : introduction », in M. Charolles et M.-P. Péry-Woodley (éds), *Les adverbiaux cadratifs, Langue Française* 148, 3-8.
- CHAROLLES M. et VIGIER D. 2005 : « Les adverbiaux en position préverbale : portée cadrative et organisation du discours », in M. Charolles et M.-P. Péry-Woodley (éds), *Les adverbiaux cadratifs, Langue Française* 148, 9-30.
- CHAUSSERIE-LAPRÉE J.P. 1969 : *L'expression narrative chez les historiens latins, Histoire d'un style*, Paris, E. de Boccard.
- DANGEL J. 1982 : *La phrase oratoire chez Tite-Live* (Collection d'Etudes Anciennes), Paris, Les Belles Lettres.
- ENGHOFER R. 1961 : *Der Ablativus absolutus bei Tacitus*, Wurtzburg
- EVARD É. et MELLET S. 1998 : « Les méthodes quantitatives en langues anciennes », *Lalies* 18, 111-155.
- LONGRÉE D. 1991 : « La phrase à rallonge chez Tacite », in W. Haase (éd.), *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, II, 33, 4, Berlin-New York, 2539-2580.
- LONGRÉE D. 1996a : « La concurrence entre “rallonge” et “parataxe” dans l'œuvre de Tacite : conditionnements linguistiques, choix stylistiques », in H. Rosen (éd.), *Aspects of Latin, Papers from the Seventh International Colloquium on Latin Linguistics, Jerusalem, 19-23 avril 1993*, (Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft), Innsbruck, 483-496.
- LONGRÉE D. 1996b : « Relatives “en rallonge” ou “relatifs de liaison” : l'exemple de Tacite », in A. Bammesberger et Fr. Heberlein (éds), *Akten des VIII. internationalen Kolloquiums zur lateinischen Linguistik, Eichstätt, 24-28/04/1995*, (Indogermanischen Bibliothek), Heidelberg, 268-281.

- LONGRÉE D. 1998 : « Entre "rallonge" et "rupture", les constructions en *cum* postposées chez Tacite », in Ch.-M. Ternes et D. Longrée (éds), *Oratio soluta - Oratio numerosa : les mécanismes linguistiques de cohésion et de rupture dans la prose latine, Actes des 8es Rencontres scientifiques de Luxembourg, 1995*, (Études luxembourgeoises d'histoire et de littérature romaines, 1), Luxembourg, 101-115.
- LONGRÉE D et LUONG X. 2003 : « Temps verbaux et linéarité du texte : recherches sur les distances dans un corpus de textes latins lemmatisés », in X. Luong (éd.), *La distance intertextuelle, Corpus*, 2, 119-140.
- LONGRÉE D et LUONG X. 2005 : « Spécificités stylistiques et distributions temporelles chez les historiens latins : sur les méthodes d'analyse quantitative d'un corpus lemmatisé », in G. Williams (éd.), *La Linguistique de Corpus*, (Rivages Linguistiques), Rennes, P.U.R., 141-152.
- LONGRÉE D., LUONG X. et MELLET S. 2006 : « Distance intertextuelle et classement des textes d'après leur structure : méthodes de découpage et analyses arborées », in J.M. Viprey (éd.), *Actes des 8èmes Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, vol. 2, 643-654.
- LONGRÉE D., LUONG X. et MELLET S. 2009 : « Représentations du texte pour la classification arborée et l'analyse automatique de corpus. Application à un corpus d'historiens latins », *Mathématiques et sciences humaines* 187, 107-121.
- LONGRÉE D. et MELLET S. 2007 : « Temps verbaux et prose historique latine : à la recherche de nouvelles méthodes d'analyse statistique », in G. Purnelle et J. Denooz (éds), *Ordre et cohérence, en latin, Communications présentées au 13e Colloque international de Linguistique latine, (Bruxelles-Liège, 4-9 avril 2005)*, (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, CCXCIII), Genève, Droz, 117-128.
- LONGRÉE D., MELLET S. et LUONG X. 2008 : « Les motifs : un outil pour la caractérisation topologique des textes », in S. Heiden et B. Pincemin (éds), *Actes des JADT 2009, 9èmes Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, vol. 2, 733-744.
- MAROUZEAU J. 1935 : *Traité de stylistique appliquée au latin* (Collection d'études latines, Série scientifique, 12), Paris, Les Belles Lettres.

- MAROUZEAU J. 1946 : *Traité de stylistique latine* (Collection d'études latines, Série scientifique, 12), Paris, Les Belles Lettres.
- MELLET S. et LONGRÉE D. 2009 : « Motifs syntaxiques et structures textuelles : à la recherche de nouvelles méthodes pour l'étude du corpus historique latin », in S. Mellet et D. Longrée (éds), *New Approaches in Text Linguistics, Belgian Journal of Linguistics* 23, 161-173.
- RASTIER F. 2001 : « Eléments de théorie des genres », in *De la langue aux genres et aux types*, Actes de la journée d'études de l'Association pour le traitement automatique des langues, organisée par François Rastier et Benoît Habert (samedi 28 avril 2001). Consultable sur le site de la revue *Texto !* http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Elements.html
- RASTIER F. et MALRIEU D. 2001 : « Genres et variations morphosyntaxiques », *TAL* 42/2, 547-577.
- SAGE P. 1979 : « L'expression narrative dans les XII Césars de Suétone : analyse d'une structure de phrase », *Latomus* 38/2, 499-524.
- SEITZ K. 1958 : *Studien zur Stilentwicklung und zur Satzstruktur innerhalb der Annalen des Tacitus*, Marburg.